



Formation initiale

Formation apprentissage

Formation continue

Taxe d'apprentissage

2026

Contact et renseignements :

127, rue Docteur Hospital
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 19 21 00

Mail. ce.0630022g@ac-clermont.fr
<http://lycee-roger-claustres.fr>

Pourquoi nous verser la taxe d'apprentissage ?



Un vivier de candidatures pour vos recrutements



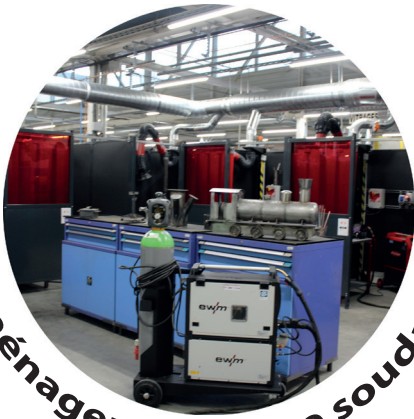
Des équipements en adéquation avec ceux du milieu professionnel



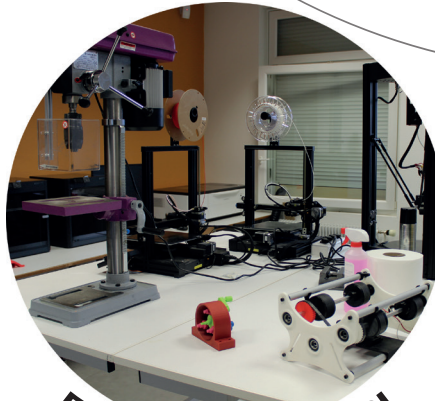
Des stagiaires formés aux savoirs être et savoirs faire, en lien avec les besoins des entreprises.

Cela signifie quoi pour vous ?

Les réalisations 2025



Aménagement zone soudage



FABLAB du BTS CPI



En carrosserie



En ébénisterie



En usinage



En prothèse dentaire



Le lycée Roger Claustres est établissement support du Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Aéronautique et spatial Auvergne-Rhône-Alpes

Nos pôles de compétences



Pôle Aéronautique

- CAP Aéronautique option structure

Famille de métiers de l'aéronautique :

- Bac pro aéronautique option structure
- Bac pro aéronautique option systèmes
- Bac pro aéronautique option avionique

- CS Technicien en Chaudronnerie Aéronautique et Spatiale (TCAS)
- CS Technicien en Peinture Aéronautique
- CS Aéronautique option Avions à Moteur à Turbine (B1.1)
- CS Aéronautique option Hélicoptère à Moteur à Turbine (B1.3)
- CS Aéronautique option Avionique (B2)

- BTS Aéronautique



Pôle Industrie

- CAP Réalisation Industrielle en Chaudronnerie et Soudure (RICS)

Famille de métiers de la Réalisation d'Ensembles Mécaniques Industrielles (REMI)

- Bac pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI)
- Bac pro Technicien en Réalisation de produits Mécaniques (TRPM)

- CAP 1 an Composites et Plastiques Chaudronnés

- CS Technicien en soudage
- CS Agent Contrôle Non Destructif

- BTS Conception des Produits Industriels (CPI)
- BTS Conception des Processus de Réalisation de Produits (CPRP)
 - * Option A : production unitaire
 - * Option B : production sérielle



Pôle Automobile

- CAP Carrosseries Automobile

- Bac pro Carrossier Peintre Automobile (CPA)
- Bac pro Construction des Carrosseries

- CAP 1 an Peinture en Carrosserie

- FC Technicien en Préparation et Assistance Véhicule de compétition



Pôle Biotechnologies

- Bac pro Technicien en Prothèse Dentaire



Autres dispositifs

- 3ème Prépa-Métiers
- Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS)
- Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants (UPE2A)



Pôle Métiers d'art

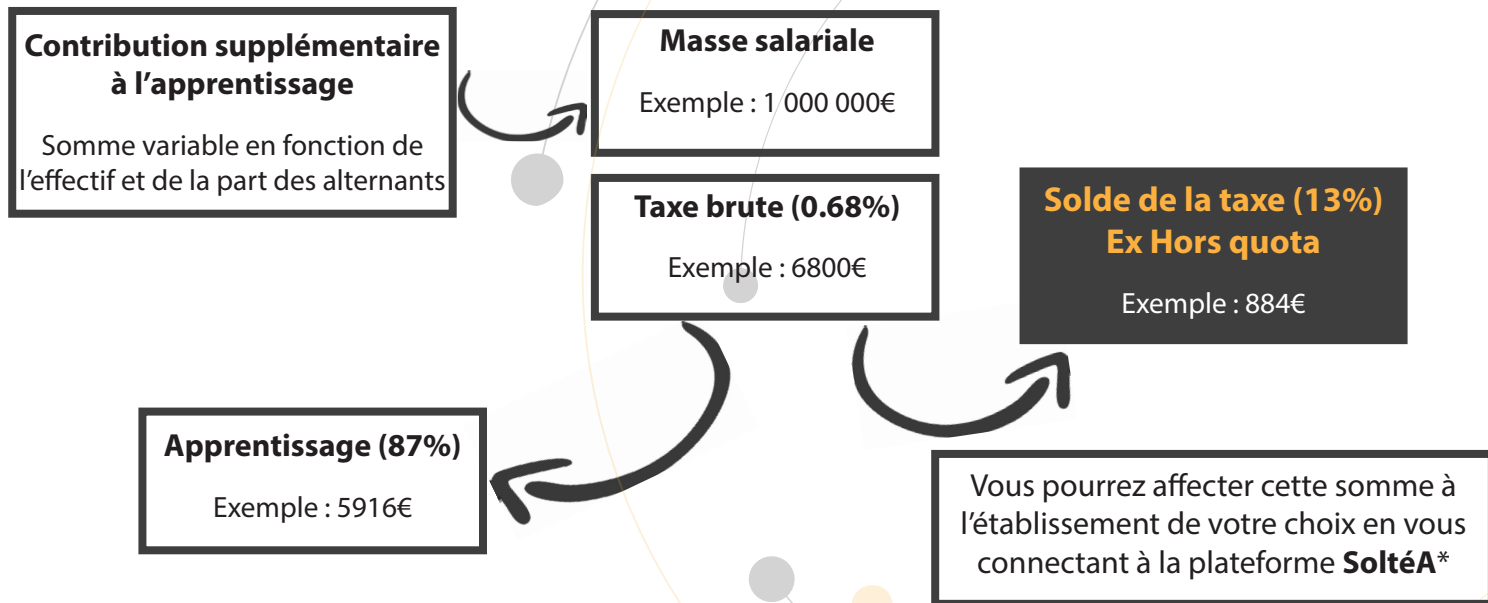
- CAP Ebénisterie



N° UAI : 0630022G

Siret : 19630022200011

Répartition et calcul du «13%»



* <https://www.soltea.gouv.fr>
Du 1er avril au 7 septembre 2026

Nouvelle procédure pour nous verser la taxe

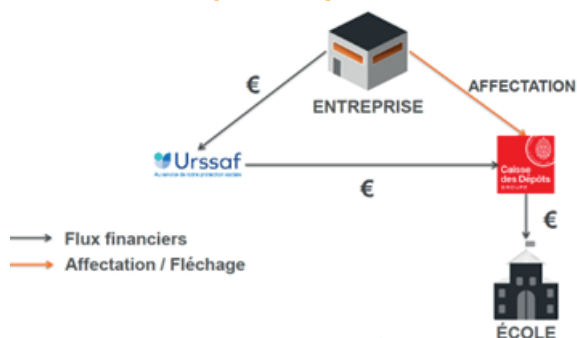
Le circuit de collecte et de distribution du solde de la Taxe d'Apprentissage change (Loi pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel du 5 septembre 2018).

La première collecte de ce solde interviendra en avril 2026 via la Déclaration Sociale Nominative (DSN).

Les sommes collectées par les URSSAF et les MSA seront ensuite reversées à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Vous interviendrez alors sur la plateforme SoltéA mise à disposition par la CDC pour affecter les fonds aux formations/établissements habilités de votre choix.

C'est via la plateforme SoltéA que vous pourrez flécher le solde de la Taxe vers le lycée Roger Claustres et ses formations.



UAI (RNE) : 0630022G

Siret : 19630022200011

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SOLTéA
la taxe d'apprentissage
Répartir le solde de

SOLTéA, plateforme de
répartition du solde de la
taxe d'apprentissage

<https://www.soltea.gouv.fr>

Vos contacts

Bertil JAYER
Proviseur

04 73 19 21 01

ce.0630022g@ac-clermont.fr

Véronique PARON
Secrétaire Générale

04 73 19 21 04

veronique.paron@ac-clermont.fr

Gilles THOMAS
Directeur Délégué aux Formations

04 73 19 21 03

gilles.thomas@ac-clermont.fr